

APPEL A CONTRIBUTION

COLLOQUE INTERNATIONAL

L'Idest (Université Paris-Saclay) organise sa première Université d'été du 30 mai au 4 juin 2022 à Dakar (Sénégal) en collaboration avec ses partenaires sénégalais et français. La thématique retenue pour cette première édition est : « Le numérique au service de la société : droit et régulation ». En marge du cours d'été, un Colloque international portant sur la problématique de la régulation de la donnée est également organisé. Dans le cadre de ce colloque, l'Idest (Université Paris-Saclay) lance un appel à contribution à destination des spécialistes en droit, en sciences politiques, en sciences économiques, sciences de l'information ou toute autre discipline en lien avec le sujet.

La régulation de la donnée

2 juin 2022, Dakar, Sénégal

Le terme de "donnée" renvoie à la représentation d'une information sous une forme qui lui permet d'être traitée. Le format numérique a ceci d'intéressant qu'il accroît les possibilités d'échanges des données, soulevant un double enjeu :

- D'un côté, de grandes opportunités voient le jour, la circulation des données numériques produit des richesses et de la valeur, impliquant directement le droit de la concurrence, le droit de propriété et à l'information;
- D'un autre côté, certains traitements de données peuvent porter atteinte aux personnes, aux organisations, aux Etats et soulèvent des questions de respect de la vie privée, de sécurité et de souveraineté.

Les données personnelles représentent une partie importante des questions relatives à la régulation de la donnée numérique, mais elles ne sont pas les seules en jeu. La détention de la donnée numérique procure par exemple un avantage concurrentiel certain aux acteurs du big data et du smart data et soulève des enjeux de régulation du marché. Les données captées par les acteurs privés ne peuvent-elles pas également parfois s'avérer être d'intérêt public ? Inversement, les données rendues publiques par les administrations peuvent être réutilisées à d'autres fins que celles de la mission de service public pour laquelle elles ont été produites, mais peuvent-elles l'être librement ?

Ensuite, le développement des technologies numériques s'est accompagné d'une production massive de données par les individus et les organisations. Des données qu'il faut stocker et traiter, tâches impossibles à réaliser désormais par de seuls acteurs humains. Des logiciels et des serveurs, toutes sortes d'acteurs mécaniques, sont mobilisés, prêtant le flanc à des failles nouvelles et offrant par là un potentiel accès à distance et total aux cyberattaquants. Quelles bonnes pratiques adopter ? Quelle culture de la cyberattaque développer ? Comment protéger la donnée numérique non-personnelle ?

Enfin, les Etats ont pris conscience, certes tardivement, de la dimension souveraine de la donnée en cherchant à maîtriser son hébergement sur le territoire national et à la soumettre à leur réglementation. Face à ces enjeux, l'Afrique et l'Europe partagent une vision commune des enjeux de la régulation de la donnée face aux stratégies des géants du numérique que ce colloque entend éclairer et renforcer.

CANDIDATURE ET MODALITÉS

- La présentation de l'intervention doit se faire sous format écrit, 2500 signes (espaces comprises) ; elle doit mentionner les coordonnées du candidat, sa fonction et son institution d'origine. La proposition est à envoyer au plus tard le 01 avril 2022 à l'adresse suivante : numafrique@idest-paris.com ;
- Le comité scientifique répondra le 05 avril 2022 aux propositions d'intervention ;
- L'intervention ne peut se faire en distanciel. Les intervenants doivent, de ce fait, prévoir un aller-retour à Dakar, et seront obligés de se loger sur place. Ces frais ne pourront pas être remboursés. Le déjeuner le jour du colloque sera pris en charge par l'organisme d'accueil ;
- Pour plus d'informations, veuillez vous rendre sur le site de l'Idest : <https://idest-paris.com/enseignement/universite-ete-dakar/>